

Sécurité au travail



Intervenants

- Formateur SST certifié INRS

Durée et horaires

- 1 journée (7h)
- 8h30-12h / 13h30-17h

Date(s) et lieu

- Date(s) : calendrier disponible sur notre site internet ou contactez nous
- Au CFPPA Rodez—La Roque

Taux de réussite, de satisfaction : informations disponibles sur notre site internet

CONTACT

- Secrétariat CFPPA
- Tél : 05 65 77 75 03
- Mail : cfppa.rodez@educagri.fr
- N° d'Activité : 7312P001112

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Maintien et Actualisation des Compétences

OBJECTIFS

- Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail.
- Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

PUBLIC, PRE-REQUIS ET INSCRIPTION

- Salarié
- Accueil tout public
- Être certifié acteur SST (la périodicité de cette formation est fixée à 24 mois)
- De 4 à 10 stagiaires
- Inscription : signature d'une convention

COÛT GLOBAL

- Frais pédagogiques : 200€*/personne *le CFPPA n'est pas assujetti à la TVA*
- Restauration : 8,80€/repas

**Possibilité de financement par un organisme financeur (OPCO, Pôle Emploi, VIVEA...). N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.*

Les conditions financières complètes seront précisées sur la convention

PROGRAMME

Accueil, présentation de la formation, tour de table des expériences des stagiaires

- ⇒ Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- ⇒ Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention.
- ⇒ Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/ des situations (s) dangereuse (s) repérée (s).
- ⇒ Être capable de situer le cadre juridique de son intervention.
- ⇒ Être capable de réaliser une protection adaptée.
- ⇒ Être capable d'examiner la (les) victime (s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- ⇒ Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Alternance de temps de présentation, d'échanges, et de retours d'expérience,
- Cas concrets de mise en situation à réaliser par les stagiaires,
- Exercices adaptés à l'activité des stagiaires et aux risques de la vie quotidienne
- Séance en salle équipée (vidéo projection, tableau connecté)

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Mode d'évaluation:
 - Épreuve n°1 : montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences, permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'accident de travail proposé. (La totalité de l'action ne sera pas réalisée, mais le stagiaire devra démontrer qu'il a les compétences pour réaliser la conduite à tenir)
 - Épreuve n°2 : répondre à un questionnement simple portant sur les connaissances du cadre réglementaire de l'activité SST et des compétences en prévention.
 - Des évaluations formatives seront effectuées tout au long de la formation pour observer la progression des stagiaires.
- **Bilan de la formation et évaluation de la satisfaction des stagiaires**
- Attestation de formation



AGRICAMPUS RODEZ—LA ROQUE

Formation professionnelle continue et apprentissage

Route d'Espalion—CS 73355 ONET-LE-CHÂTEAU—12033 RODEZ Cedex 9

Tel : 05 65 77 75 03—Mail : cfppa.rodez@educagri.fr / cfa.noa@educagri.fr